

CM04-07-2016

L'an deux mille seize, le vendredi 1^{er} juillet 2016 à 19heures les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis dans la salle des mariages sous la Présidence de Monsieur le Maire Joël Delrue.

Présents N. Castain, C. Alexandre, JP Gardon, N. Reynaert, C. Turbant, A. Boché, J. Fauquembergue, D. Fourier, Y. Fares, P. Vandermolen, D. Lemaire, J. Delrue, D. Lemaître,
Absents excusés : Sylvie Feret, donne pouvoir à Daniel Fourier, Lucie Desavoye donne pouvoir à Jacques Fauquembergue.
-Secrétaire de séance Pascal Vandermolen.

Début de la réunion à 19h05.

1-Fond de concours FDE 2011

Délibération est prise pour déterminer la durée d'amortissement sur 20ans/ 24098(vingt-quatre mille quatre-vingt-dix-huit euros) : Délibération adoptée à la majorité de 15 voix.

DM N° 4 :

- 1204 du compte 021 en investissement
+1204 Euros du compte 280141582/opération 040
-1204 du compte 023 en fonctionnement
+1204 Euros au compte 6811 /opération 042
Délibération adoptée à la majorité de 15 voix.

2- Adhésion à la centrale d'achat d'Amiens métropole

Suite à l'accord de principe de 2015 évoqué en Conseil Municipal pour une adhésion à une centrale d'achat, celle-ci est maintenant ouverte. Il faut maintenant prendre une délibération pour y adhérer. L'adhésion à la centrale d'achat ne signifie pas un passage obligatoire par cette centrale pour tous les achats de la commune. La délibération pour permettre l'adhésion à la centrale d'achat est adoptée à la majorité de 15 voix, elle autorise Monsieur le Maire de signer la convention pour adhérer.

3-Mur de tennis

Le marché avait été précédemment attribué pour un montant de 7686 € HT. L'artisan retenu par d'autres engagements et des retards renonce à faire ce travail. Un nouveau prestataire a été sollicité (M. Langlet) qui évalue sa prestation éventuelle à 7986. La plaque qui devait servir de mur, (une plaque qui restait de la salle multifonction) a été enlevée par l'entreprise qui en avait fait don à la commune mais la manipulation l'a trop endommagée pour être utilisée.

L'entreprise « Falize Blondel » a été contactée pour réaliser le mur en parpaings sur une dalle en enrobé le montant de cette prestation s'élèverait à 5950 € HT

Pour l'aménagement de l'espace par l'entreprise Langlet 1859, 00 € HT.

Par l'entreprise Falize-Blondel 1650 € HT

-Pour l'aménagement du mur la délibération est adoptée en faveur de l'entreprise Falize-Blondel, à la majorité de 10 voix (3 voix contre, et 2 abstentions)

-Pour l'aménagement du terrain, la délibération est prise en faveur de l'entreprise Falize –Blondel à la majorité de 15 voix. Une étude pour la plantation et l'aménagement paysager de l'espace sera aussi demandée.

4 Colis de Noël et repas des aînés 2016

En 2015 les repas des aînés ont coûté 3016, 62 Euros ttc, le colis a coûté 1902 TTC. Pour 2016 le colis est estimé à 2085 Euros en raison de l'augmentation du nombre de bénéficiaires.

Au regard de la baisse générale des dotations faites aux collectivités territoriales et des impératifs de l'équilibre des finances de la commune la délibération supprimant le colis de Noël est adoptée à la majorité

des 15 voix. (La tradition du colis avait été instaurée dans des périodes beaucoup plus difficiles sur le plan économique pour les anciens)

Le repas des aînés est maintenu et permettra un moment festif au village favorisant les liens de proximité comme d'habitude.

5-Concert du chœur australien « Voices of Birralee » le 22 juillet 2016, 19h (en l'Eglise d'Allonville)

Monsieur Brisse référent entre les Australiens et les Français a contacté la Mairie pour proposer un concert de la chorale « Voices of Birralee) à la mémoire des soldats australiens tombés en 14-18 sur le territoire d'Allonville.

Le programme du 22 juillet comprendra l'après-midi des chants et des hymnes au cimetière en fin d'après-midi, un concert en l'Eglise à 19h.

Après le concert les Allonvillois qui voudraient se joindre à l'accueil des choristes australiens peuvent apporter leur collation. Un budget est alloué pour le buffet froid des Australiens (10 euros par personne)

Soit 300 euros, cette proposition est adoptée à la majorité des 15 voix.

6- Programmation des travaux à envisager dans le village

Divers travaux peuvent être étudiés pour les prochaines années et des estimations approximatives ont été faites d'ores et déjà.

-Aménagement pour la cantine et l'équipement ALSH = 220 KE

-Ecole réunie sur un même site = 240 KE

-Voiries chemin d'Amiens = 215KE

-Chemin St Jean=165 KE

-Prairie des Auges= 50 KE

-Ralentisseur sud =18KE (à charge communale)

-Ralentisseur la Ruelle = 6 KE

-limiteur de tension éclairage public = 7, 5 KE

-PLU= entre 20 et 25 KE

(Danièle Lemaître appelée d'urgence quitte la séance à 21h 10 et donne pouvoir à Nadia Castain)

Proposition est faite par Monsieur le Maire de consacrer une séance spécifique consacrée à l'étude de la programmation des travaux est fixée au vendredi 8 juillet 2016 à 19h)

7) ALSH

L'embauche d'un animateur supplémentaire pour le séjour d'été est envisagé, cet emploi temporaire ne serait pas à la charge de la commune, 49 enfants sont inscrits pour l'été avec un maximum de 64.

-Pour l'accueil des enfants le mercredi après-midi, au regard des retours d'enquête 54 réponses, 19 disent être intéressés occasionnellement. L'accueil du mercredi après-midi n'a pas été retenu.

8- Questions diverses

Pour la journée Patrimoine la commission culture s'inquiète du peu de retours et de volontaires pour l'organisation de cette journée. Merci aux volontaires de s'adresser à Mme Audrey Boché pour la réussite de ce projet.

La séance est levée à 22h 45